

Elsa TULMETS

Coordonnées jusqu'en juin 2006 :

Jean Monnet Fellow
Institut Universitaire Européen (IUE)
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
Via delle Fontanelle, 19
I – 50016 San Domenico di Fiesole (FI), Italie
Tél: +39 0 554 685 702, Fax: +39 0 554 685 770
elsa.tulmets@iue.it ; etulmets@yahoo.de

Titre de la thèse :

« La conditionnalité dans la politique d'élargissement de l'Union européenne à l'Est : un cadre d'apprentissages et de socialisation mutuelle ? »

Date et lieu de soutenance :

Mercredi 28 septembre 2005, Institut d'Etudes Politiques de Paris

Co-direction de thèse :

Anne-Marie Le Gloannec (directrice de recherche, FNSP/CERI)
Prof. Thomas Risse (Chaire relations transatlantiques et politique étrangère, Freie Universität Berlin)

Composition du jury :

Prof. Tanja Börzel (Chaire intégration européenne, Freie Universität Berlin)
Christian Lequesne (FNSP/CERI, directeur du CEFRES, Prague)

Rapporteurs :

Patrick Hassenteufel (Professeur en science politique, Université de Versailles St Quentin)
Prof. Ulrich Sedelmeier (Marie Curie Fellow, Institut Universitaire Européen de Florence, Professeur en Relations internationales, London School of Economics)

Mention :

Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité / *Summa cum laude*

Présentation de la thèse

Après l'énonciation en 1993 de conditions d'adhésion à l'Union européenne (UE) (critères de Copenhague), la politique d'élargissement à l'Est a été qualifiée d'asymétrique et d'unilatérale en raison de l'imposition aux candidats de normes et de valeurs. En 1997, l'UE a accepté d'ouvrir les premières négociations d'adhésion et a opéré une importante réforme de la politique d'élargissement en vue de répondre à ces critiques. La littérature sur l'élargissement a cependant négligé la présence d'une véritable réforme et continué à considérer cette politique sous l'angle de la conditionnalité traditionnelle « du bâton et de la carotte » (conditionnalité négative et positive). Les éléments empiriques que nous avons réunis entre 2000 et 2004 nous ont permis d'affirmer qu'après avoir constaté l'échec de la conditionnalité classique, l'UE a introduit en 1997 un nouveau mode de gouvernance dans la politique d'élargissement pour susciter une convergence d'idées entre Etats membres et candidats sur la mise en œuvre de l'acquis. Pour expliquer l'origine de ce mode de gouvernance, notre hypothèse est que l'UE a transféré une méthode d'intégration interne fondée sur les engagements communs, la participation et les pressions morales – la méthode ouverte de coordination (MOC) – à l'origine créée pour la politique de l'emploi (1997) et les politiques sociales. Cette hypothèse est soutenue par le fait que, lors des élargissements précédents, la Communauté européenne s'est toujours inspirée de ses modes d'intégration internes – intergouvernementalisme, régulation économique, méthode communautaire – pour dépasser ses contradictions. Ainsi, dans quelle mesure la conditionnalité de l'adhésion à l'UE a-t-elle représenté, à partir de 1997, un cadre d'apprentissages et de socialisation mutuels entre acteurs de l'élargissement ?

Ce travail retrace dans un premier temps la genèse de la conditionnalité ainsi que du nouveau mode de gouvernance créé pour susciter plus de cohérence entre les niveaux européens et nationaux (études de cas français et allemand) et de légitimité au sein de l'UE au sujet de la politique d'élargissement. Il évalue ensuite dans quelle mesure la réforme de 1997 a entraîné un meilleur respect des critères d'adhésion par les Etats candidats (analyses sectorielles en Estonie et Hongrie). Enfin, l'ouvrage s'intéresse à l'impact retour de ces nouvelles formes de gouvernance sur l'Union

européenne, aussi bien au niveau des politiques internes que des autres politiques d'élargissement. L'approche constructiviste adoptée permet de mettre en valeur l'accroissement de l'efficacité dans la politique d'élargissement, qui a été considérée par la Commission en 2003 comme représentant le « meilleur instrument de politique étrangère dont l'UE dispose actuellement ». Ce travail a cependant déjà permis de déconstruire trois vertus du nouveau mode de gouvernance identifié : la cohérence et la légitimité interne de la politique d'élargissement sont restées inaccomplies ; dans les pays candidats, la mise en œuvre des réformes est restée limitée par les héritages du passé ; enfin, les mécanismes d'apprentissages et de socialisation mutuelle ont certes ouvert des possibilités de définition communes des priorités des politiques internes et externes à l'UE. Ainsi, la convergence sur des valeurs partagées n'empêche pas l'existence de tensions internes relatives au sens à donner à l'Europe à Vingt-Cinq.

En résumé, cette recherche entend contribuer, dans un esprit distancié et critique, à mieux expliquer comment fonctionnent les politiques d'élargissement. Elle présente le mérite d'avancer une thèse et d'en évaluer immédiatement les conséquences dans le sens où les nouveaux instruments identifiés – appelés « nouveaux modes de gouvernance » en raison de l'aspect communicationnel des relations qu'ils promeuvent – ont non seulement eu un impact auprès des candidats, mais également au sein de l'Union européenne. Le travail met en valeur les déficits de la politique réformée en termes d'expertise et de coordination entre les niveaux européens et nationaux à la lumière des cas français et allemand. Il souligne que les nouveaux modes de gouvernance, à l'origine créés pour lutter contre les héritages socialistes des pays candidats, ont eu des effets contre-productifs. Enfin, il insiste sur le fait que l'élargissement est loin de représenter un processus unilatéral et rationnel dans le sens où le renforcement de la communication entre les candidats et Bruxelles a eu pour conséquence d'accroître l'intégration interne de l'Union. Les nouveaux instruments ont en effet forcé les Etats membres à trouver un compromis sur les réformes à réaliser avant l'élargissement (politiques structurelle, agricole, de justice et affaires intérieures) ; ils ont contribué à modifier l'équilibre institutionnel entre les institutions européennes en matière de politique extérieure et à durcir les futures politiques d'élargissement.

En défendant l'idée selon laquelle à partir de 1997, l'UE a privilégié une démarche inspirée de la méthode ouverte de coordination (MOC) fondée sur le respect d'engagements mutuels et l'échange de bonnes pratiques, cette thèse ne conteste pas l'existence de relations asymétriques entre l'UE et les candidats, mais apporte une connaissance plus fine des usages variés que les conditions d'adhésion et les instruments de gouvernance suscitent auprès des différents acteurs tant membres que candidats. Bien que traitant de l'élargissement à l'Est, les éléments d'analyse exposés sont particulièrement actuels dans le sens où l'UE continue à recourir à cette méthode pour gérer ses relations avec les nouveaux candidats à l'adhésion (Turquie, Croatie). Ils s'appuient sur un matériel empirique original de première main récolté entre 2000 et 2004 en archives, par le biais d'entretiens réalisés avec près de 180 interlocuteurs et sur la consultation de la littérature spécialisée dans plusieurs pays européens.